

Bulletin N°134 / Mai 2019

L'Avisé Syndical



La journée de solidarité, comment ça marche ?

Exemple : vous avez un salaire brut de 100 € par jour (2.200 €/mois).

Vous travaillez un jour par an sans être payé.

Votre patron verse en contrepartie 0,3% de votre salaire brut annuel à l'URSSAF soit $2200 \times 12 \times 0,3\% = 79,20 \text{ €}$

Votre travail rapporte 300 € par jour à votre patron. Les autres jours il verse la part "patronale" des cotisations : 40 €. Il gagne donc $300 - 100 - 40 = 160 \text{ €}$.

Le jour de "solidarité", vous gagnez 0 €, votre patron verse 79,20 € et garde pour lui $300 - 79,20 = 220,80 \text{ €}$.

Solidarité ou arnaque ?

Site web : <http://www.cgtvaleo63.fr>

Dailymotion : http://www.dailymotion.com/CGT_VALEO

Youtube : <http://www.youtube.com/user/CGTVALEO63>

Facebook : <https://www.facebook.com/cgtvaleoissoire>

Twitter : <https://twitter.com/CGTVALEO63>

Courriel : cgt.valeo.issoire@orange.fr

Tél : 04.73.89.80.09

Journal d'information à tendance satirique

Destiné aux salariés du site de Valeo Issoire

Édité et imprimé par la CGT Valeo Issoire le 28/05/2019

Sommaire

- 1 ➔ Lundi de Pentecôte
- 2 ➔ Hausse salaire PDG
- 3 ➔ Soutien réfugiés
- 4 ➔ Lundi de Pentecôte



LE PERE NOËL EST-IL PASSÉ EN AVANCE CHEZ VALEO !

Jacques Aschenbroich prié de revoir la gouvernance de Valeo

PLAN ELECTROCHOC, OUI MAIS POUR QUI ?

Une hausse de 15 % de la rémunération du PDG en 2019

Mais le plus surprenant tient à l'augmentation de sa rémunération prévue pour 2019 : une hausse de 15 % va être proposée au vote des actionnaires. Une hausse **inexplicable** si ce n'est qu'elle peut lui permettre de quitter le groupe dans les deux ans, avec **une retraite chapeau gonflée, de l'ordre de 300 000 €/an soit une dizaine de millions € au total.**

Malgré les performances décevantes de Valeo en 2018 et la révision des objectifs à moyen terme, le comité des rémunérations présidé par l'administrateur référent Georges Pauget, ex-Président de Crédit Agricole SA, a donc mis au programme pour 2019, une rémunération du PDG qui pourra atteindre 6,2 millions € voir plus à terme. Elle se décomposera comme suit :

un fixe de 1,15 million € (+15 %), un bonus variable immédiat versé en 2020 qui pourra aller jusqu'à 170 % du fixe soit 2 million € si les conditions de performance sont atteintes une rémunération étalée dans le temps de 270 % maximum fixe soit 3,1 millions € pour sa rémunération à long terme en actions gratuites sous condition de performance.

Dans la mesure où il a pu obtenir l'assurance de rester en poste assez longtemps pour percevoir sa retraite chapeau et compte tenu du fait qu'il a commencé sa carrière tardivement, il est probable que Jacques Aschenbroich sera incité à rester en poste chez Valeo, jusqu'en juin 2021.

Sans doute pas au delà car il devrait alors abandonner ou la Présidence, ou la direction générale du groupe.

POUR NOTRE ORGANISATION, LA CGT, CECI EST INADMISSIBLE ET INDÉCENT
QUAND A L'INVERSE ON NOUS DEMANDES A NOUS, PETIT SALARIÉS DE SE
SERRER LA CEINTURE ET DE NOUS DIRE A LONGUEUR DE JOURNÉE :

« IL N'Y A RIEN POUR VOUS CIRCULER NOUS DEVONS FAIRE DES ÉCONOMIES...»

Pétition

Collectif citoyen et fraternel Pour accueillir et vivre ensemble

Une famille de réfugiés résidant à Sainte-Florine est menacée d'expulsion.

Anna et Vardan Muradyan et leurs deux enfants de 6 et 8 ans ont été contraints de quitter leur pays : l'Arménie, où ils étaient persécutés.

Aujourd'hui, ils sont assignés à résidence à Sainte-Florine avec interdiction de sortir du département de la Haute-Loire et obligation de pointer à la gendarmerie 3 fois par semaine comme de vulgaires bandits. Des méthodes qui rappellent les heures sombres de notre histoire. Ils risquent le pire s'ils étaient renvoyés en Arménie.

Anna, Vardan et leurs enfants ont pourtant la volonté farouche de s'intégrer en France ; ils parlent français. Anna et Vardan s'investissent dans les associations locales, leurs enfants suivent une scolarité normale.

Nous exigeons la levée immédiate de leur assignation à résidence et la régularisation de leur situation pour qu'ils puissent travailler et vivre en France.

Pétition à signer et à retourner à un élu CGT...

["Lien tract et pétition"](#)

**Pour la CGT Valeo Issoire, le lundi
de Pentecôte a été et sera
toujours un jour férié, chômé et payé !**

Depuis la loi scélérate de 2004, la revendication de la CGT est constante. Le lundi de

Pentecôte doit demeurer un jour férié, chômé et payé !

Comme tous les ans, notre Direction nous a convoqué pour annoncer qu'elle allait nous voler un jour de congé en le posant le jour du lundi Pentecôte dans le cadre de la journée de solidarité !!!

La CGT dit non à ce hold-up !

La CGT appelle l'ensemble des salariés à se mettre en grève ce jour-là. Sous prétexte de solidarité envers les personnes âgées suite à la canicule de 2003, Valeo a décidé d'imposer un jour de congé (JRTTE...) le lundi de Pentecôte !

Pour la CGT, il est hors de question de rentrer dans un système qui amènerait à travailler gratuitement une journée, ou à donner un jour de congé quel qu'il soit !

Avec la journée du lundi de pentecôte, les patrons verseront 0,3% de la masse salariale à une caisse nationale pour les personnes âgées. Mais cet effort est fourni en quasi-totalité (90%), par le surtravail des seuls salariés !!!

Il faut savoir que la loi 2004-626 du 30 juin 2004 prévoit plusieurs possibilités pour la

direction, dont celle de verser les 0,3 % sans rien demander en contrepartie aux salariés.

Votre syndicat CGT Valeo Issoire propose à l'ensemble des salariés du site de se joindre à nous pour combattre, tous ensemble, le diktat de Valeo.

La CGT n'acceptera jamais la remise en cause de vos acquis sociaux !

Pour lutter contre cette logique, un seul moyen, la GRÈVE !!!

Le lundi 10 juin 2019, GRÈVE 8H00 !!!